


*Euskal Herri*

Le Président

Bayonne, le 31 mai 2017

Monsieur Michel VEUNAC  
Maire  
Mairie de Biarritz  
12 Avenue Edouard VII  
BP 58  
64 202 BIARRITZ CEDEX

DG :   
Affaire suivie par : Jon ARIZMENDI – Pôle Etudes  
Téléphone : 05 59 46 58 42

Objet : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) – courrier du 27/04/2017

Monsieur le Maire,

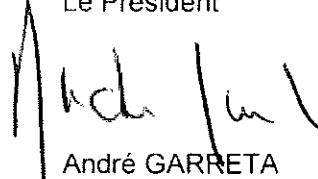
Par lettre visée en référence, vous m'avez transmis, pour avis, le projet d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de votre commune.

Après examen du dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque n'a pas d'observation particulière à formuler.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



André GARRETA